



Renonciation à l'équipement

L'Association de football mineur de l'Outaouais et ses membres s'efforcent de fournir l'environnement de jeu le plus sécuritaire possible.

Cette lettre confirme que _____ et / ou tuteur que tout équipement porté ou utilisé qui n'est pas fourni par un membre de l'Association de football mineur de l'Outaouais (OMFA) sera correctement entretenu et utilisé conformément aux spécifications du fabricant et que l'association et ses équipes membres ne sont pas responsables de l'utilisation abusive ou panne de l'équipement remplacé. (Un exemple, mais pas tout compris, de l'équipement remplacé est les épaulettes et les casques).

Il est de la responsabilité du joueur de s'assurer que l'équipement utilisé répond aux exigences de la Ligue de football midget du Québec et de la National Capital Amateur Football Association, de ses membres et du Canadian Amateur Rule Book.

Pour des raisons de sécurité, l'Association de football mineur de l'Outaouais recommande fortement à l'équipe membre de fournir le seul équipement utilisé par un joueur. Dans le cas où un joueur choisit d'utiliser un équipement non fourni par l'équipe membre, l'équipe membre et / ou l'OMFA ne seront pas responsables des blessures causées ou attribuées à une mauvaise utilisation, une panne ou un entretien de l'équipement.

Équipe et niveau

Prénom et nom du joueur (veuillez écrire clairement)

Signature du joueur

Signature du parent ou tuteur (si moins de 18 ans)

Je, _____, reconnais au moyen d'une initiale que l'équipement répond aux exigences des spécifications du fabricant et du livre des règlements du football amateur canadien.

_____ Initiales